

Chiffres & statistiques

Observation et statistiques

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Commissariat général au développement durable

Service de l'observation et des statistiques

N° 660 juillet 2015

Construction de logements

Résultats à fin juin 2015 (France entière)

Rappel

Depuis les résultats diffusés fin février 2015, le **Chiffres & statistiques** relatif à la construction de logements a évolué. De nouveaux indicateurs visant à retracer les autorisations et les mises en chantier à leur date réelle sont diffusés. Ces nouvelles séries améliorent le diagnostic conjoncturel produit à partir de la base Sit@del2, en corrigeant notamment les éventuels défauts de collecte. Pour plus d'informations, consulter le site du SOeS.

D'avril à juin 2015, le nombre de logements autorisés à la construction en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJ0) augmente en France de 3,7 % par rapport aux trois mois précédents. Les autorisations à construire des logements individuels augmentent de 3,2 %, celles pour des

logements collectifs (y compris résidences) augmentent de 4,2 %.

Sur la même période, le nombre de logements mis en chantier diminue de 3,1 %. Les mises en chantier de logements individuels sont en repli de 3,2 % ; celles de logements collectifs (y compris résidences) diminuent de 3,0 %.

Évolution du nombre de logements (données CVS-CJ0)

En %

	Variation T/T-1 (1)	Variation T-1/T-2 (2)
Logements autorisés	3,7	-0,3
<i>individuels</i>	3,2	3,6
<i>collectifs y compris résidences</i>	4,2	-3,1
Logements commencés	-3,1	-0,6
<i>individuels</i>	-3,2	-3,1
<i>collectifs y compris résidences</i>	-3,0	1,1

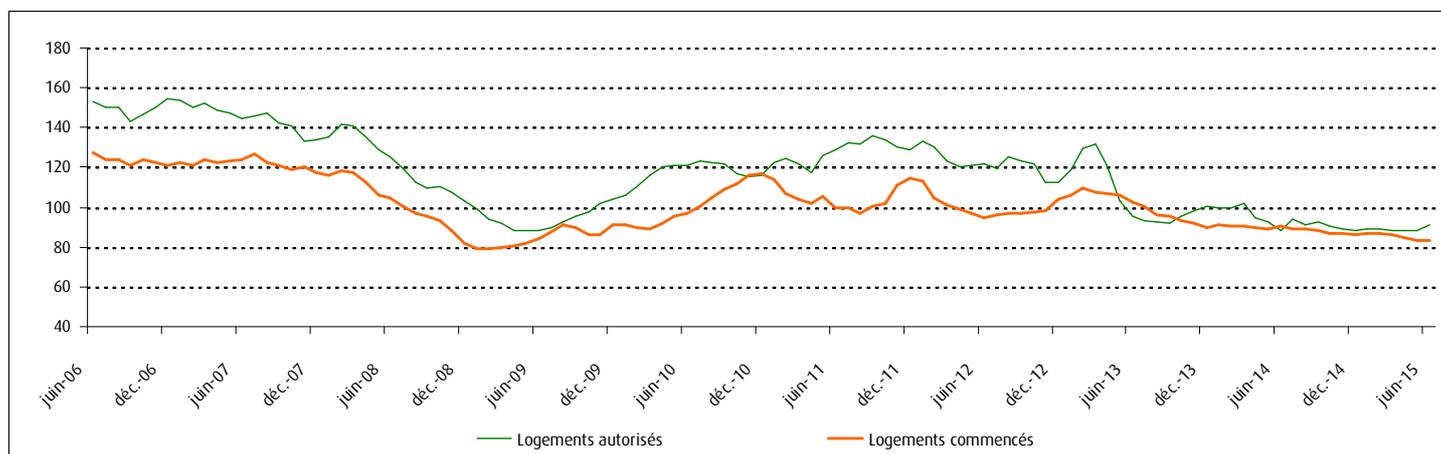
(1) Trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents.

(2) Trois mois précédents par rapport aux trois mois antérieurs.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin juin 2015

Nombre de logements cumulés sur trois mois (données CVS-CJ0)

En milliers de logements



Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin juin 2015

Nombre de logements par type

Données brutes

	Juin 2015 (provisoire)	Créations des trois derniers mois		Créations des douze derniers mois	
		cumul	glissement en % (1)	cumul	glissement en % (2)
Autorisés	37 500	92 100	3,9	362 400	-5,4
Logements ordinaires	33 600	84 700	3,7	332 600	-6,3
<i>individuels purs</i>	10 700	28 100	1,1	109 700	-3,5
<i>individuels groupés</i>	4 700	11 200	4,1	44 300	-3,3
<i>collectifs</i>	18 100	45 300	5,3	178 600	-8,7
Logements en résidence	4 000	7 500	6,4	29 800	6,4
Commencés	31 000	86 100	-7,4	344 000	-5,8
Logements ordinaires	29 200	81 100	-5,3	319 300	-6,3
<i>individuels purs</i>	9 000	26 100	-7,4	100 100	-8,0
<i>individuels groupés</i>	3 400	8 900	-11,7	36 700	-16,6
<i>collectifs</i>	16 700	46 000	-2,7	182 500	-2,9
Logements en résidence	1 900	5 000	-31,2	24 700	2,1
Logements restant à mettre en chantier *	166 300				

(1) Trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente.

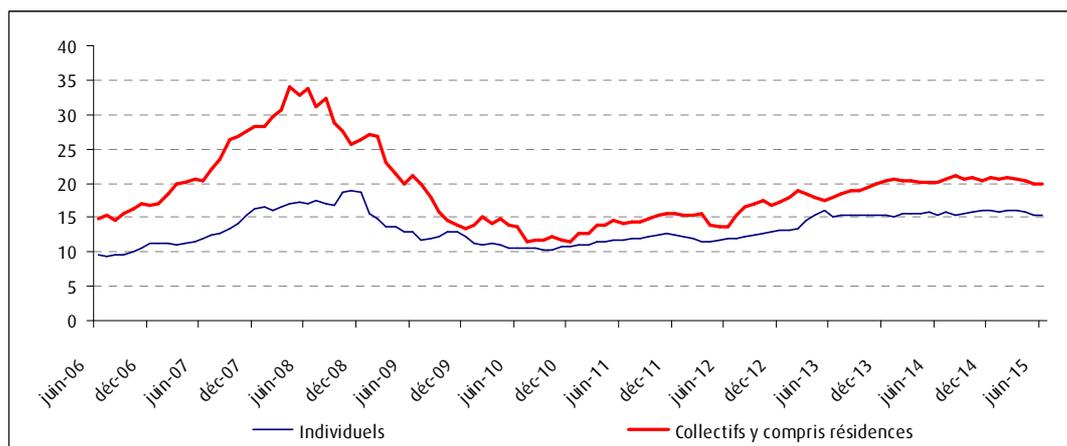
(2) Douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents.

* Voir note méthodologique.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin juin 2015

Taux d'annulation des logements autorisés

En % - moyenne sur les trois derniers mois



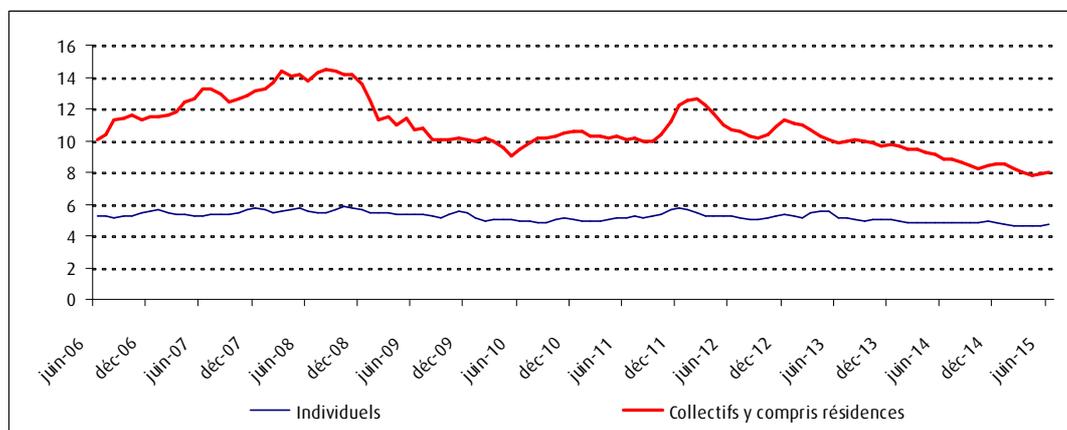
Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin juin 2015

Le taux d'annulation des logements individuels autorisés à être construits s'établit à 15,4 %, encore supérieur à sa moyenne de longue période (13,5 %).

Dans le collectif (y compris résidences), le taux d'annulation s'établit à 20,0 %, toujours au-dessus de sa moyenne de longue période (19,1 %).

Délai moyen d'ouverture de chantier

En mois - moyenne sur les trois derniers mois



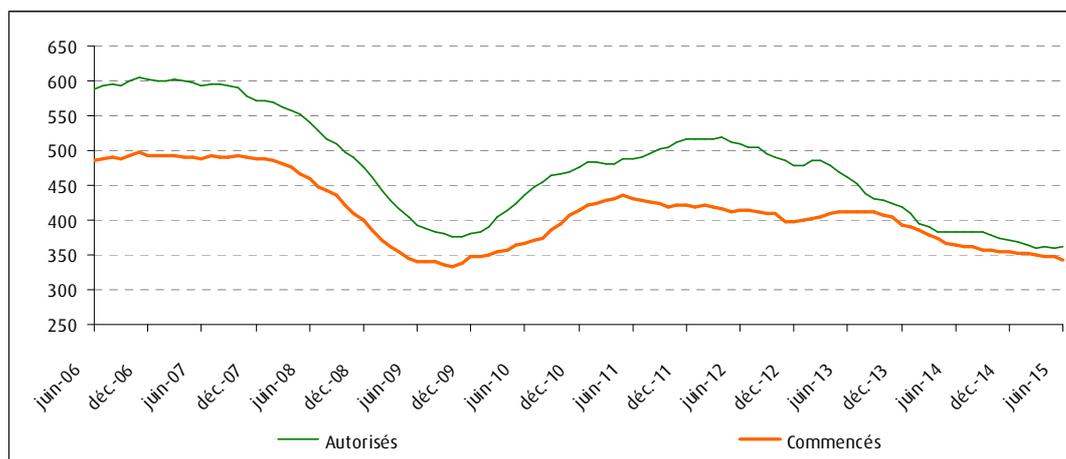
Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin juin 2015

Le délai moyen d'ouverture de chantier des logements individuels s'établit à 4,7 mois, légèrement inférieur à sa moyenne de longue période (5,2 mois).

Dans le collectif, il s'établit à 8,0 mois, à un niveau bien inférieur à sa moyenne de longue période (10,8 mois).

Nombre de logements cumulés sur douze mois

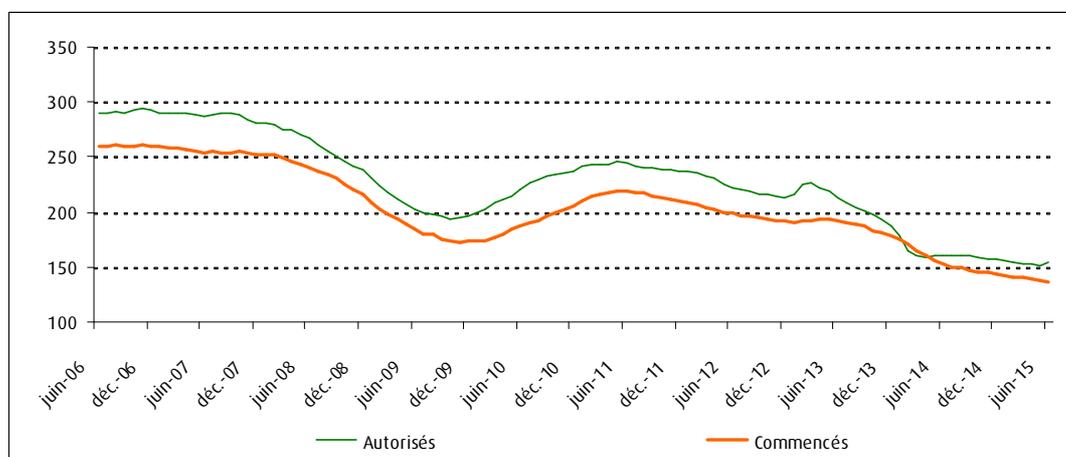
En milliers de logements



Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin juin 2015

Nombre de logements individuels cumulés sur douze mois

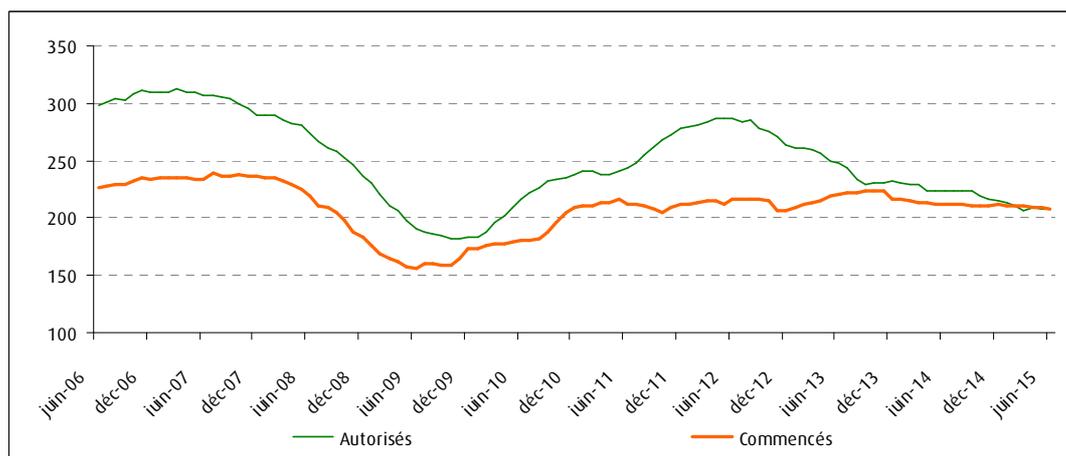
En milliers de logements



Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin juin 2015

Nombre de logements collectifs (y compris résidences) cumulés sur douze mois

En milliers de logements



Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin juin 2015

En données brutes cumulées sur douze mois, le nombre de logements autorisés à la construction (362 400 unités) diminue de 5,4 % par rapport au cumul des douze mois antérieurs.

Le nombre de logements commencés (344 000 unités) baisse aussi de 5,8 %.

Cumulé sur douze mois, le nombre de logements individuels autorisés baisse de 3,5 % par rapport au cumul des douze mois précédents : - 3,5 % pour les individuels purs, - 3,3 % pour les individuels groupés.

Le nombre de logements individuels mis en chantier diminue de 10,5 % : - 8,0 % pour les individuels purs, - 16,6 % pour les individuels groupés.

Cumulé sur douze mois, le nombre de logements collectifs autorisés y compris en résidences baisse de 6,8 % par rapport au cumul des douze mois précédents. L'évolution demeure contrastée : - 8,7 % pour les logements collectifs, + 6,4 % pour les logements en résidences.

Les mises en chantier de logements collectifs y compris en résidences diminuent de 2,4 %. L'évolution est aussi contrastée : - 2,9 % pour les logements collectifs, + 2,1 % pour les logements en résidences.

Nombre de logements par région (cumul des douze derniers mois)

	Autorisés			Commencés		
	Ensemble des logements	dont logements individuels	Variation en % (1)	Ensemble des logements	dont logements individuels	Variation en % (2)
France entière	362 400	154 000	-5,4	344 000	136 800	-5,8
France métropolitaine	346 900	145 800	-5,0	329 600	130 600	-5,7
Alsace	11 800	4 000	12,9	10 800	3 400	10,8
Aquitaine	26 700	13 100	-3,8	25 000	11 300	-1,6
Auvergne	5 600	3 400	-3,4	5 100	3 200	-8,6
Basse-Normandie	7 100	4 000	2,0	5 700	3 300	-15,2
Bourgogne	5 100	2 700	-2,8	4 700	2 500	-17,1
Bretagne	18 300	10 600	-1,5	19 000	10 100	-6,8
Centre-Val de Loire	10 800	6 100	-1,2	10 000	5 700	-3,6
Champagne-Ardenne	3 800	2 400	-18,0	4 200	2 200	-10,0
Corse	3 800	1 700	17,2	3 000	1 500	-18,5
Franche-Comté	4 500	3 000	-8,0	4 100	2 600	-9,1
Haute-Normandie	7 900	4 600	-17,6	8 000	4 100	-9,0
Île-de-France	59 100	9 600	-10,2	55 500	7 600	-7,1
Languedoc-Roussillon	21 200	9 800	3,1	19 800	8 800	0,9
Limousin	1 800	1 600	-28,3	1 800	1 500	-27,3
Lorraine	7 800	4 300	-12,8	7 600	3 600	-6,5
Midi-Pyrénées	20 300	9 500	-7,9	19 500	9 100	-2,4
Nord-Pas-de-Calais	15 600	6 800	-1,5	16 100	6 600	-0,5
Pays de la Loire	21 800	11 700	0,7	21 900	10 800	-1,0
Picardie	7 000	3 600	7,0	6 300	3 400	-2,3
Poitou-Charente	8 200	5 300	-10,2	7 800	5 300	-15,6
Provence-Alpes-Côte d'azur	34 100	11 100	5,6	29 500	9 100	-12,2
Rhône-Alpes	44 700	16 900	-13,7	44 100	15 300	-5,0
Drom (2)	15 400	8 200	-13,6	14 400	6 200	-7,5

(1) Ensemble des logements : douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents.

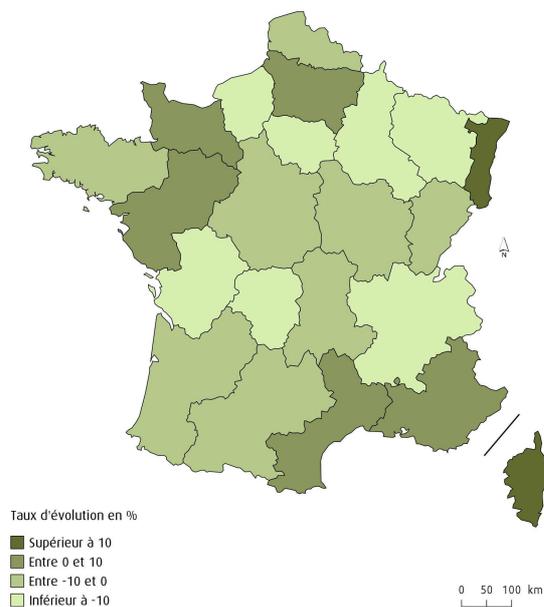
(2) Départements et régions d'outre-mer, Mayotte non compris.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin juin 2015

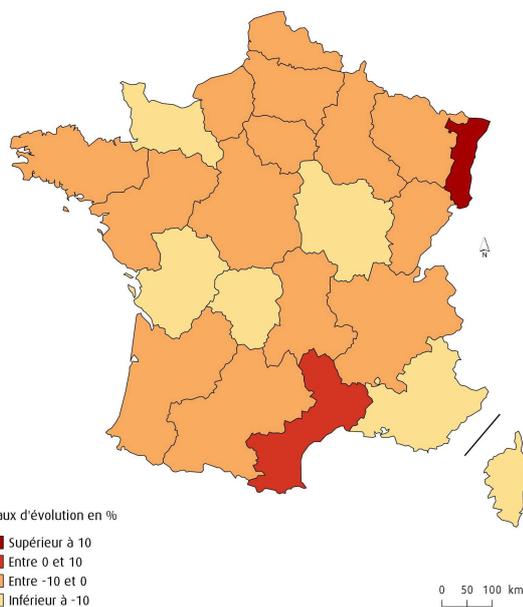
Évolution de logements par région métropolitaine

(variation des douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents)

Logements autorisés



Logements commencés



Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin juin 2015

Mesure des révisions du nombre de logements autorisés et commencés par rapport à la précédente publication

Données brutes

	Cumul sur trois mois				Cumul sur douze mois			
	Mars 2015 à mai 2015				Juin 2014 à mai 2015			
	Nombre de logements		Évolution en % (1)		Nombre de logements		Évolution en % (2)	
Autorisés	87 400	(- 900)	-5,6	(- 0,3)	359 100	(- 2 900)	-6,4	(- 0,3)
Commencés	85 500	(+ 300)	-6,1	(+ 1,1)	346 400	(- 400)	-5,8	(+ 0,3)

(1) Trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente.

(2) Douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents.

Note : les valeurs entre parenthèses indiquent les révisions par rapport aux résultats publiés le mois précédent.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin juin 2015

Part de l'information collectée dans les estimations à fin juin 2015

En %

Taux de couverture	Juin 2015	Cumul trois derniers mois	Cumul douze derniers mois
Autorisés	77,4	86,2	95,0
Commencés	40,2	45,5	66,0

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin juin 2015

Méthodologie

Les chiffres publiés dans ce document sont produits à partir de la base de données Sit@del2 qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales). Il faut en moyenne attendre quatre mois pour obtenir 90 % des autorisations accordées un mois donné. Les déclarations de mises en chantier sont à l'initiative des pétitionnaires ; il faut environ trois mois pour collecter la moitié des déclarations de mise en chantier des logements commencés un mois donné.

Les estimations des logements autorisés en date réelle fournissent par anticipation les niveaux d'autorisation à la date de l'évènement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier. Les estimations n'intègrent pas le territoire de Mayotte.

Les estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique téléchargeable sur le site Internet du SOeS.

Le taux d'annulation estime la proportion de logements autorisés dont les permis sont annulés (par décision administrative ou à l'initiative du pétitionnaire). Le stock de logements restant à mettre en chantier correspond à l'estimation du nombre de logements autorisés net d'annulations dont le chantier n'a pas commencé. Les moyennes de longue période sont établies sur dix ans (120 derniers mois disponibles).

On distingue les logements ordinaires (logements individuels purs ou groupés, logements collectifs) des logements en résidences (pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.) lesquels se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

Avertissement : en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer dans les tableaux de la somme des éléments qui les composent.

Les séries de données mensuelles depuis 2000 sont disponibles sur le site du SOeS : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr rubrique Logement - Construction / Construction / Logements / Résultats / L'essentiel en chiffres